



**OGE Sàrl**  
 Ruelle des Anges 3,  
 1870 Monthey  
 +41 24 475 73 72  
 +41 79 434 17 15  
 info@oge.ch  
 www.oge.ch

# Décompte d'heures

NOM CLIENT \_\_\_\_\_

NOM EMPLOYÉ \_\_\_\_\_

PÉRIODE DU \_\_\_\_\_ AU \_\_\_\_\_

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

*We do the job!*

Semaine N°	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche	TOTAL
Date								
Heures normales en centième								
à 25%								
à 50%								
à 100%								
Repas								
Déplacement								
Frais km								
Ecart								

Les écarts sont survenus parce que: a) j'avais des obligations privées b) je suis parti plus tôt c) j'ai compensé des heures d) autres raisons \_\_\_\_\_

Le (la) collaborateur(trice) confirme par sa carte de timbrage ou par sa signature apposée sur le présent décompte d'heures, que des écarts par rapport à la durée de travail convenue par contrat sont exclusivement l'effet de sa volonté. Il(elle) se déclare formellement d'accord avec le fait que seules les heures de travail fournies faisant l'objet du timbrage ou du présent décompte et confirmées par la signature de l'entreprise locataire de services seront rémunérées. Il/elle renonce donc expressément à faire valoir juridiquement la demeure de l'employeur au sens de l'article 324 CO.

Remarques \_\_\_\_\_

Décompte à vérifier avant signature

Date et signature du CLIENT: \_\_\_\_\_

Signature de L'EMPLOYÉ: \_\_\_\_\_

En tant que de besoin, la présente signature vaut acceptation du contrat de location de service.

En tant que de besoin, la présente signature vaut acceptation du contrat de mission.

Cette mission se termine le ..... / ..... / .....